Municipalité de Saint-Albert

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

Avis de motion

Avis de motion – Projet de règlement 2026-04 –Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Albert est donné par Monsieur Nicolas Labbé, conseiller, qu'à une séance subséquente sera adopté le règlement no 2026-04. Une copie du projet de règlement a été remis aux élus. Il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 26 janvier 2026.

Nathalie Beauchesne
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Nathalie Beauchesne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à Saint-Samuel-de-Horton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 27 janvier 2026

Nathalie Beauchesne
Directrice générale et greffière-trésorière